

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

*PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION
ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE*

Rapport de la réunion des Points focaux interinstitutionnels du CHM-Burundi, premier trimestre 2024

Introduction

En date du 29 Avril 2024, dans la salle du Centre d'information Environnementale de l'OBPE, une réunion des Points focaux interinstitutionnels du CHM-Burundi a été organisée dans le cadre du Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi. Durant cette réunion, les points focaux, sous l'assistance du responsable du Programme, ont procédé à l'accueil et à la formation des nouveaux points focaux récemment désignés pour renforcer le CHM Burundi en maximisant les informations postées en matière de Biodiversité et au postage des informations sur le site Bioland.

Déroulement des activités

Au début de cette séance, le responsable du Programme et un des points focaux de l'OBPE, a fait constater que sous sa demande, le Directeur Générale a sollicité aux différentes institutions et organisation non gouvernementales oeuvrant dans le domaine de la biodiversité de désigner des points focaux pour alimenter le site CHM Burundi.



Formation des nouveaux points focaux sur le postage des informations sur e site Bioland



Le responsable du programme a souligné que jusqu'à ce jour trois organisations avaient déjà désigné les points focaux notamment l'Association pour la Protection des Ressources Naturelles pour le Bien Être de la Population au Burundi (APRN/BEPB), Louvain Coopération, Association pour la Protection de la Nature (ABN).

***Postage des informations sur le site Bioland
par les points focaux interinstitutionnels***

Après la présentation des nouveaux Points focaux interinstitutionnels, une formation de ces derniers a commencé tandis que les autres procédaient au transfert des informations sur le site Bioland. Enfin, le responsable du programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi a procédé à la publication sur Bioland des informations validées.

Conclusion

Pour clore cette réunion, le responsable du programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi a remercié les participants, qui s'étaient donné corps et âme durant cette séance pour poster le maximum d'informations. Il leur a rappelé également de bien continuer le postage de plus d'informations étant donné que l'évaluation des CHM au niveau mondial est prévu le mois d'Octobre 2024 lors de la Cop 16.

Le rapporteur

Mbarushimana Didier

Points focal Interinstitutionnel OBPE

30/04/2024